



LETTRE AUX PARENTS

Périscolaire
Galluis

Actualités

Septembre
2024

Tarifs du
Périscolaire

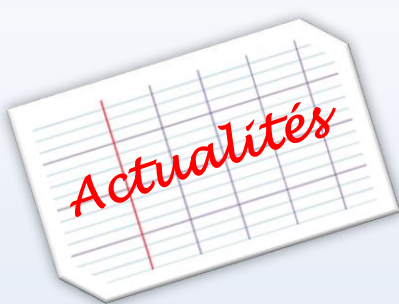
Portail
Famille

Infos
Pratiques

*Bonne
rentrée
2024 !*

L'équipe en
photos

Centres
de loisirs



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous envoyons cette nouvelle **Lettre aux parents**.

Avant tout préambule, je souhaite vous informer d'un changement au sein du service périscolaire. Après de nombreuses années de services dévoués, Madame Pascale Sennedot a décidé de prendre sa retraite fin septembre 2024. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son engagement et lui souhaitons le meilleur ! Nous avons de fait le plaisir de vous annoncer que Madame Emma Sion prendra la relève en tant que nouvelle secrétaire du périscolaire à partir du 2 septembre 2024. Elle sera désormais votre interlocutrice pour toutes les questions administratives relatives à ce domaine, et viendra renforcer également l'équipe du midi pour encadrer les enfants durant la pause méridienne. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Concernant les impondérables de la rentrée, nous souhaitons attirer votre attention sur un aspect important de la scolarité de vos enfants : **les documents liés aux temps périscolaires** (cantine, étude, garderie). Ces documents ne sont pas uniquement des formalités, mais ils jouent un rôle majeur dans la gestion administrative et de fait pour la sécurité des enfants.

Parmi les documents qui nécessitent votre attention, nous avons notamment :

- **La fiche de renseignements** à corriger si nécessaire et à signer.
- **Le règlement des services périscolaires & la charte de bonne conduite** à signer. La charte, élaborée avec les parents délégués, comporte certaines règles à respecter notamment dans la cantine et dans la cour. Votre enfant doit prendre connaissance de la charte. Votre signature (et celle de votre enfant en élémentaire) témoigne de votre accord et de votre acceptation de ces règles.
- **La fiche d'urgence** à compléter.
- **L'autorisation de sortie** à mettre à jour sur votre espace BL Enfance. Les autorisations nous permettent de savoir qui est autorisé à récupérer votre enfant après l'étude ou la garderie. **Sans autorisation préalable de votre part, nous ne pourrions pas confier votre enfant à la personne qui se présente**, même si elle fait partie de votre famille.

Tous les documents périscolaires sont à remettre obligatoirement **avant le lundi 9 septembre en mairie (et non à l'école)**.

Si vous avez des questions concernant les documents à remplir ou pour tout autre sujet relatif au périscolaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe administrative.

*Nous vous remercions pour votre coopération,
et toute l'équipe du périscolaire souhaite une belle rentrée à tous les petits et grands galluisiens !*

Bien cordialement,

Carol Alonso

Adjointe au maire,

Déléguée aux affaires scolaires

Retrouver toutes ces infos en détail sur

[Services périscolaires – Galluis](#)

*L'équipe
en photos*



Sandrine Birot
Service self
& étude du soir



Annick Serre
Service self



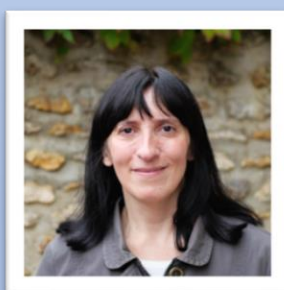
Magali Bazemont
Encadrement des maternelles
le midi & garderie



Sylviane Loret
Encadrement des maternelles
le midi & garderie



Mathilde Le Bras
Encadrement
pause méridienne



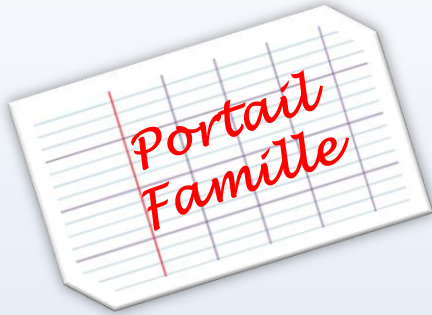
Sandrine Cantié
Encadrement
pause méridienne



Emma Sion
Secrétariat périscolaire
& Encadrement
pause méridienne

Sans oublier les parents bénévoles, qui nous rendent un grand service dans la surveillance du midi.

Un grand merci à eux tous !



Les inscriptions périscolaires se font via **Berger Levrault**, notre portail famille. Vous pouvez ainsi gérer les inscriptions de la cantine.

Le secrétariat vous fournira un code d'accès avec identifiant dès le début de l'année scolaire pour les nouveaux arrivants.

- Pour commander ou modifier les repas :
 - vous devez vous connecter avant le jeudi 14h sur BL Enfance
 - en cas d'imprévu > 48h avant 10h > par mail uniquement sur periscolaires@galluis.fr (weekends et mercredi non comptés)
- Si vous souhaitez laisser votre enfant à l'étude ou la garderie :
 - pas d'inscription au préalable
 - horaires garderie : de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h25 (entrée rue de Montfort – grille verte)
 - horaires de l'étude (du CP au CM2) : de 16h30 à 17h récréation & goûter puis étude de 17h à 18h (après 18h > enfant dirigé vers la garderie)

IMPORTANT : Vous devez impérativement remplir la fiche d'urgence périscolaire et de renseignements familiaux sur le portail famille BL Enfance (aucun enfant ne pourra être accueilli à la cantine, la garderie ou l'étude sans le retour des documents demandés/cf. règlement intérieur du périscolaire de Galluis).

≥ <https://galluis.fr/wp-content/uploads/2023/08/Reglement-periscolaire-2023-2024.pdf>



Repas : 4,20€

Garderie du matin : 2€

Garderie du soir : 4€ (+ pénalités après 18h25)

Étude : 3€

Garderie après l'étude : 1€

Retrouver toutes ces infos en détail sur

[Services périscolaires – Galluis](#)

Infos pratiques

VOS CONTACTS UTILES

Garderie : 01 34 57 03 96

Étude: 01 34 57 03 96

École : ecoledugrandjardin@gmail.com - 01 34 86 04 86

Réfectoire : 01 34 57 03 98

Secrétariat du périscolaire : periscolaires@galluis.fr - 01 34 57 03 94

Responsable du périscolaire : carol.alonso@galluis.fr - 06 63 16 49 36

Mairie : mairie@galluis.fr - mairie.info@galluis.fr - 01 34 57 03 90





Yvelines Restauration

La restauration scolaire a été confiée à Yvelines Restauration (groupe Dupont Restauration) dans le cadre de l'appel d'offres au sein de la communauté de communes de la CCCY.

Les repas sont essentiellement issus de l'agriculture biologique et/ou de circuits courts sous l'égide de la loi Egalim (loi Egalim > payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail).

Prise des repas

Les enfants de maternelle sont servis à table par Sylviane et Magali. Quant aux élémentaires, un self est à leur disposition. Ils peuvent choisir leur table du midi suivant leurs envies sous la surveillance d'un adulte (parent bénévole ou personnel de mairie). Les CP sont accompagnés dans cette autonomie.

Pause méridienne

Les petits de PS-MS-GS sont dirigés après le repas dans la cour des maternelles sous la responsabilité de personnels qualifiés (ou dans la salle de motricité suivant la météo).

Les élémentaires restent dans leur cour et/ou dans la salle de temps calme sous la responsabilité de Mathilde et d'Emma (plus un parent bénévole).

Cahier des incidences

Une charte du bon comportement a été établie par la mairie et les parents délégués.

Les adultes notent les comportements récurrents et non appropriés ou inacceptables des enfants.

Modalités et règlement :

<https://galluis.fr/wp-content/uploads/2022/12/34-Charte-du-bien-vivre-ensemble.pdf>



Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à différents centres de loisirs,

Garancières : Centre de loisirs, 9 rue Saint Maurice, 78890

Garancières TEL. : 01 34 86 58 43 / 06 46 07 02 35 MAIL :

adl.garancieres@utidf.ifac.asso.fr

<https://www.ifac.asso.fr/garancieres>

Neauphle-le-Vieux :

École Marie de Cressay, chemin du Petit Poirier, 78640 Neauphle-

le-Vieux TEL. : 01.34.89.04.32 / 06.46.07.02.39 MAIL :

adl.neauphle@utidf.ifac.asso.fr

<https://www.ifac.asso.fr/neauphle-le-vieux>

Auteuil-le-Roi : Ecole Sully 1 bis rue de l'Église 78770 Auteuil le

Roi. TEL. : 01.34.87.43.15 MAIL : [commission-ecole@mairie-](mailto:commission-ecole@mairie-auteuil-le-roi.fr)

[auteuil-le-roi.fr](mailto:commission-ecole@mairie-auteuil-le-roi.fr)

Garancières et Neauphle-le-Vieux tarifs facturés conventionnés

Auteuil-le-Roi : remboursement par la mairie de Galluis de 5,75€

par enfant sur présentation d'une facture trimestrielle.

Préinscription obligatoire et en parallèle à la mairie de Galluis :

periscolaires@galluis.fr

Retrouver toutes ces infos en détail sur

[Services périscolaires – Galluis](#)

Le service périscolaire est à votre écoute

periscolaires@galluis.fr & carol.alonso@galluis.fr

**Retrouvez les anciens numéros
de la Lettre aux parents**

<https://galluis.fr/wp-content/uploads/2024/01/Lettre-aux-parents-3-1.pdf>